

# **Mise à l'honneur des Médailleurs du Travail**

**Cérémonie du 25 avril 2018**

**Allocution de M. Fabien THIEME**

**Maire de Marly**

**Vice-président de Valenciennes Métropole**

Mesdames, messieurs les membres du Conseil municipal,

Monsieur le Président de l'Association de l'Amicale des Décorés de la Médaille d'Honneur du Travail de l'arrondissement de Valenciennes, M. Pierre DEWEIRDY,

Mme la secrétaire, Josette RAVIAT,

Mesdames, messieurs les récipiendaires,

Mesdames, messieurs les choristes de Marly Mélodies, sous la direction de Mme Laurence MOREL,

Mesdames, messieurs,

C'est pour moi un honneur et un plaisir de vous voir réunis ce soir, à l'occasion de la cérémonie de remise des Médailles d'honneur du Travail.

Traditionnellement organisée le mercredi précédent le 1<sup>er</sup> mai, cette cérémonie a toujours une résonance particulière, du fait de son ancrage dans l'histoire mondiale du droit du travail.

Le 1<sup>er</sup> mai est en effet le jour de la fête internationale des travailleurs dans de nombreux pays.

Le 1<sup>er</sup> mai 1886, à Chicago, aux Etats-Unis, les travailleurs obtiennent de haute lutte, sous la pression des syndicats mobilisés depuis deux ans sur le sujet, et au terme d'une grève générale suivie par 340.000

personnes dans tout le pays, la journée de travail de huit heures.

En 1889, en France, la II<sup>ème</sup> Internationale socialiste se réunit à Paris, à l'occasion du centenaire de la Révolution française et de l'Exposition universelle.

Sous l'impulsion de Jules Guesde et du Parti Ouvrier qu'il dirige, et sur une proposition de Raymond Lavigne, cette Internationale décide de faire de chaque 1<sup>er</sup> mai une journée de manifestation avec, pour objectif, la réduction de la journée de travail à huit heures.

À l'époque, la durée de la journée de travail est de dix heures, voire plus, dans la plupart des pays industrialisés.

Le 1er mai 1890, l'événement est ainsi célébré, pour la première fois, dans la plupart des pays.

Le 1er mai 1891, à Fourmies, dans le Nord, en France, la manifestation tourne au drame : la troupe tire sur la foule, dix personnes sont tuées, dont deux enfants de 11 et 13 ans .

Un drame, après les émeutes réprimées dans le sang, aux Etats-Unis, qui contribue à enraciner le 1<sup>er</sup> mai dans la tradition des luttes ouvrières.

Quelques mois plus tard, à Bruxelles, l'Internationale socialiste renouvelle le caractère revendicatif et international du 1<sup>er</sup> mai.

Ce rappel historique n'est pas anodin.

L'emploi est avec le logement l'une des principales préoccupations dans les foyers français. Or, les choix réalisés à l'échelle nationale ou européenne font

aujourd'hui peser une grande menace sur les entreprises de notre territoire et sur ces branches de notre industrie qui ont fait la richesse de notre région.

Je pense évidemment à Vallourec : le groupe ayant annoncé fin février dernier la fermeture de la tuberie de Saint-Saulve, qui emploie 164 personnes. Ce coup d'arrêt brutal intervient alors que le sort de l'aciérie Ascoval, détenue à 40 % par Vallourec, est également toujours en suspens.

Dans un autre secteur d'activité, dernièrement, l'appel à la grève lancé par les organisations syndicales auprès des salariés du groupe Carrefour, a été largement suivi dans notre région comme partout en France, où 300 magasins de l'enseigne ont ainsi été impactés.

25 000 employés entendaient protester contre les suppressions d'emplois prévues par l'un des géants de la grande distribution et réclamer davantage de pouvoir d'achat.

Des revendications légitimes que nous devons accompagner et soutenir !

Légitime, également, l'inquiétude des salariés des enseignes Chauss'expo après le placement en redressement judiciaire du groupe Desmazières.

Chauss'expo, ce sont, rappelons-le, 222 magasins partout en France, dont un à Marly, d'ailleurs, et combien d'autres dans notre arrondissement ?

J'en terminerai par un mot sur la nécessité qu'il y a à défendre nos services publics.

Actuellement sur la sellette : le statut du cheminot et, à travers lui, l'avenir de la SNCF et de la RATP !

Non, les cheminots ne sont pas de privilégiés réfugiés derrière des acquis d'un autre âge ! Ce sont des hommes, des femmes, des jeunes soumis à de nombreuses contraintes : horaires postés, exercice de leurs missions par tous les temps, salaires et responsabilités en inadéquation et j'en passe.

L'accès de nos concitoyens à l'emploi est pour la Ville de Marly une réelle préoccupation.

Et nous nous efforçons d'y contribuer dans la mesure de nos moyens au travers, par exemple, de ces forums pour l'emploi organisés en partenariat avec Pôle Emploi.

Le prochain aura d'ailleurs lieu ce samedi 28 avril de 9h à 13h, à la salle Aragon, à destination des intérimaires des secteurs de l'industrie, la logistique, du transport, du bâtiment, de l'agroalimentaire et du commerce.

Ce soir, vous êtes 49 diplômés. Selon votre ancienneté, vous recevrez la médaille d'Argent, qui récompense 20 années de travail ; la médaille de Vermeil, pour 30 ans, ou la médaille d'Or, pour 35 ans ; voire la médaille Grand Or, attribuée pour 40 ans de bons et loyaux services.

C'est un symbole fort dont vous pouvez toutes et tous être très fiers.

Notre jeunesse aura-t-elle cette même chance ? Dans un contexte national et international toujours plus difficile, l'accès à l'emploi demeure un précieux sésame



en ce qu'il conditionne l'accès au logement et aux loisirs,  
la construction d'une vie de famille... Aussi, devons-  
nous continuer tous ensemble la lutte pour plus de  
justice sociale.

Bonne soirée à toutes et à tous !